



DEPARTEMENT DE LA HAUTE SAVOIE

ARRONDISSEMENT D'ANNECY

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SOURCES DU LAC D'ANNECY

« Le Carré des Tisserands » 32 Route d'Albertville
BP 42 - 74210 Faverges-Seythenex

N° 08/2024

Date de convocation : 23/02/2024

Conseillers en exercice : 33

Présents : 28

Votants : 33

Extrait du registre des délibérations du : **CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 29 février 2024 – 18h30

Président : **Jacques DALEX**

Secrétaire de séance : André BRUNET

Objet : Finances – Débat d'Orientation Budgétaire 2024

MEMBRE(S) PRESENT(S) :

BALMONT Nicolas	DALEX Jacques	GODENIR Laurence	PAGET Marc
BOURNE Hervé	DOMENGE-CHENAL Michèle	GONZALES Florence	PONTHIEU Eric
BRACHET Marc	DUMONT-THIOLLIERE Christine	JOSSERAND Stéphanie	PORTIER Jean Pierre
BRASSOUD Martine	DUNAND-CHATELLET David	JUILIEN Marielle	PORTIER Julien
BRUNET André	FERNANDEZ Sophie	KLEMENCIC Françoise	PRUD'HOMME Philippe
CHATELAIN-CADET Bernard	FROSSARD Richard	LUCIANI Michel	SCHERMA Sébastien
CREPEL Yves	GAILLARD Claude	MATHIEU Anne-Gabrielle	TREMBLAY-GUETTET Jeannie

MEMBRE(S) EXCUSE(S) AVEC POUVOIR :

BERNARD Anne-Marie pouvoir à Sébastien SCHERMA	CARRIER Kelly pouvoir à LUCIANI Michel	CHAPPET Philippe pouvoir à Marielle JUILIEN	DENAMBRIDE Julie pouvoir à BOURNE Hervé
VIGNIER Georges pouvoir à Marc BRACHET			

EXPOSE

Monsieur le Président rappelle qu'en application des articles L2312-1 et L5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Débat d'Orientation Budgétaire représente une étape obligatoire de la procédure budgétaire.

La tenue du Débat d'Orientation Budgétaire doit avoir lieu dans un délai de 2 mois précédant le vote du budget.

Dans ce cadre légal le contexte budgétaire national et local ainsi que les orientations générales de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy pour son budget primitif et ses budgets annexes sont définis dans le Rapport d'Orientation Budgétaire annexé à la présente délibération.

Ce Rapport d'Orientation Budgétaire 2024 tient lieu de note de synthèse de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy.

La présentation du rapport donne lieu à un débat au sein du Conseil Communautaire dont il est pris acte par une délibération spécifique.

Vu le rapport sur les orientations budgétaires de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy tel que présenté dans le document joint (Rapport d'Orientation Budgétaire 2024) pour l'ensemble de ses budgets annexes, il est demandé au Conseil Communautaire de prendre acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire 2024.

Ceci exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- **Prend** acte de la tenue du Rapport d'Orientation Budgétaire 2024 sur le Budget Principal et les Budgets Annexes

Résultat du vote :

Votants :	33	Abstention :	0	Exprimés :	33
Pour :	33	Contre :	0		

FAVERGES-SEYTHENEX, le

- 6 MARS 2024

Le Secrétaire de séance,
M. André BRUNET



Le Président
M. Jacques DALEX



Délibération rendue exécutoire le :

Affichage le :

Date de mise en ligne : - 6 MARS 2024

Copie(s) interne(s) :

- Comptabilité : S. MOTTO ROS

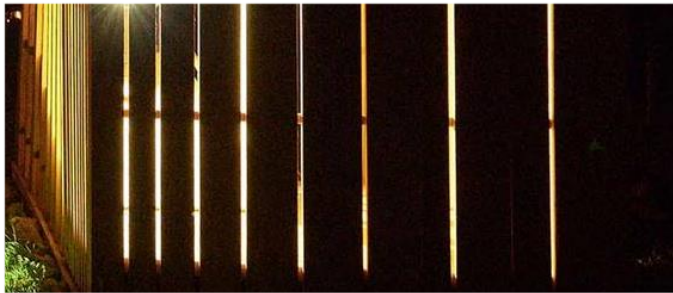
La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy dans le délai de deux mois à compter de son affichage ou notification.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Grenoble par courrier (2 place Verdun, BP 1135, 38022 Grenoble Cedex) ou par voie dématérialisée en utilisant l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr dans le délai de deux mois à compter de la notification de la décision ou de sa date d'affichage, ou à compter de la réponse de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy, si un recours gracieux a été préalablement déposé.



RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2024

JEUDI 29 Février 2024 A 18H30



LE DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE



Obligation pour les communes de + 3 500 habitants (et groupement avec au moins 1 commune de + 3 500 hab) d'organiser en conseil municipal/communautaire un débat sur les orientations générales du budget (article L.2312-1 du CGCT).



Le DOB doit préciser l'évolution des dépenses et des recettes, les engagements pluriannuels et la gestion de l'encours et des projections de dette.



Le DOB doit faire l'objet d'une délibération distincte du budget pour acter de sa tenue



Le DOB doit avoir lieu dans les 10 semaines avant l'examen du budget par l'assemblée délibérante

QUELLES MESURES EN FAVEUR DES COLLECTIVITÉS EN 2024 ?

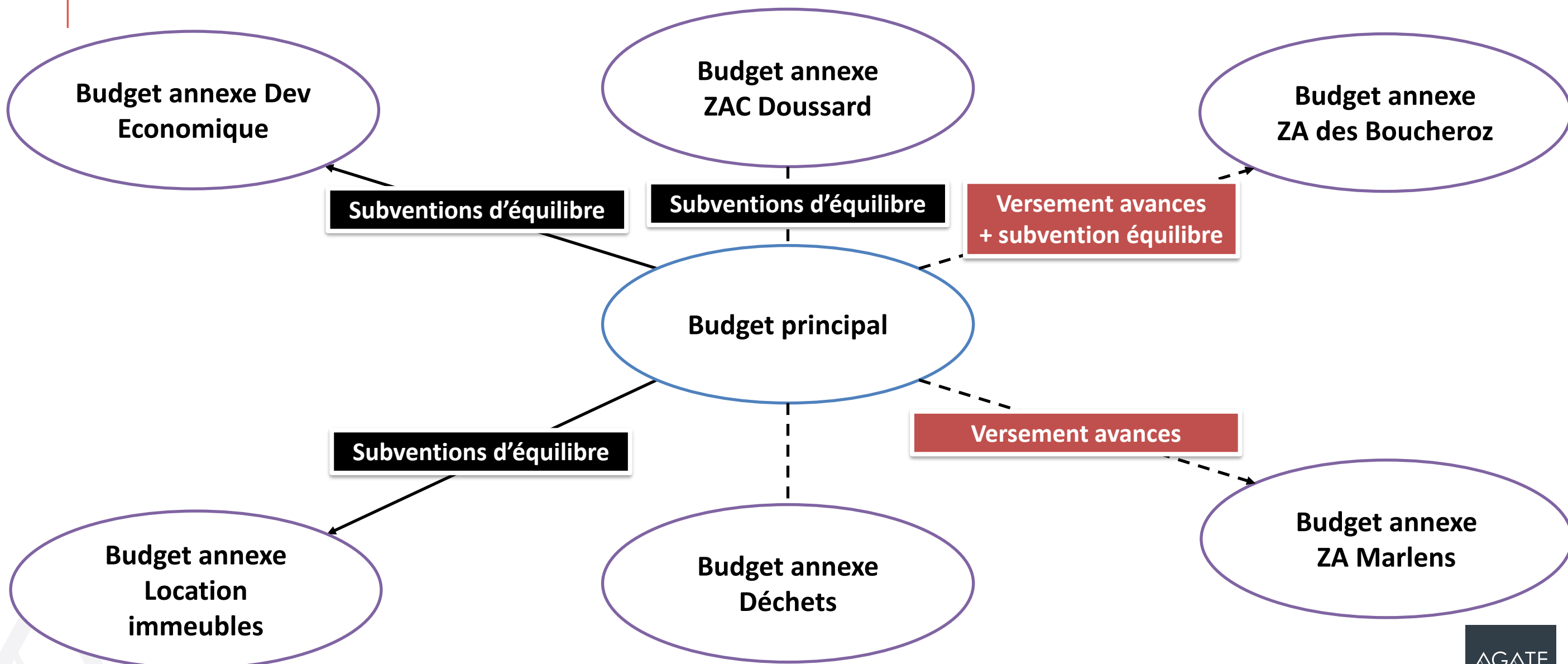
LES DISPOSITIONS DE LA LOI DE FINANCES QUI VONT IMPACTER LE FONCTIONNEMENT

- Une indexation des bases d'imposition de +3,9% en 2024 avec la poursuite de l'inflation (+7,1% en 2023) => **croissance des bases significative encore en 2024.**
- **La collectivité bénéficie de deux fractions de TVA de l'Etat en remplacement de la TH sur les résidences principales et de la CVAE. Cette recette représente maintenant 2 369 000 € soit un montant très significatif, avec une indexation en 2024 liée à la croissance du produit de TVA encaissé par l'Etat. Estimation à +3% à ce stade.**
- Un confortement de la dotation d'intercommunalité qui devrait atteindre 140 K€ en 2024 contre 136 K€ en 2023.
- Un accent mis sur des fonds de soutien à l'investissement local pour soutenir l'économie avec notamment le développement du fonds verts à hauteur de 2,5 Mds d'euros (2 Mds d'euros l'an dernier) et un « verdissement » d'une fraction des dotations historiques (DETR et DSIL).
- Une inflation qui semble se tasser légèrement mais avec toujours des incertitudes sur les évolutions à venir et des taux d'intérêts qui demeurent élevés (taux fixes proches de 4,20% aujourd'hui).
- Un élargissement de l'assiette du FCTVA qui va permettre de récupérer le FCTVA sur les travaux d'aménagement de terrains.

CC SOURCES DU LAC D'ANNECY

ORGANISATION BUDGÉTAIRE ET FLUX FINANCIERS

Envoyé en préfecture le 08/03/2024
Reçu en préfecture le 08/03/2024
Publié le 08/03/2024
ID : 074-247400773-20240229-DEL_20240229_8-DE



Les principaux temps forts de 2023 :

Fonctionnement administratif affaibli pour assurer un service pertinent : une année marquée par des difficultés structurelles en grande partie résolues mais à conforter.

Des emplois vacants dans un contexte de difficultés de recrutement

- Décharge de fonction de la direction générale des services le 5 mars 2023 – mutation au 1^{er} octobre 2023
- Les postes de comptabilité, ressources humaines et communication sont vacants en fin d'année 2022 :
 - Chargé de communication : prise de poste le 2 Janvier 2023
 - Responsable des RH recruté le 24 Avril 2023
 - Agent comptable recrutée sur ce poste le 8 Juin 2023
- Agent de médiation environnement 1^{er} octobre 2023
- Fusion des postes emploi formation et campus connecté le 15 Juin 2023
- 1 poste à temps complet en ADS non remplacé (réorganisation)

Le rétablissement d'un fonctionnement nécessaire à assurer la continuité du service public :

- Réorganisation des services, refonte de l'organigramme, et de la répartition des fonctions.
- Régularisation des situations statutaires des agents de la CCSLA (*retards accumulés faute de ressources humaines*)
- Refonte et adoption du règlement intérieur, régularisation réglementaire des régimes indemnitaires.

Le poste de 2^{ème} vice présidente déchargée de fonction mais maintenu par le conseil communautaire – conséquemment deux délégués spéciaux aux travaux ne peuvent plus exercer leurs fonctions

Les élections totales partielles de la commune de Doussard en novembre 2023

Budget et Finances :

- Préparation et passage à la nomenclature M57 au 31/12/2023
- Régularisation administrative et fiscale des budgets annexes – entre autres régime TVA et réaffectation des dépenses.
- Rationalisation budgétaire : Clôture budget LOC IMMO – préparation clôture budget « Boucheroz »

Projets structurants :

- L'aménagement du stade intercommunal FOOTBAL-RUGBY est terminé en 2023 – inauguration prévue le samedi 27 avril 2024
- L'aménagement du futur pôle touristique des Sources à DOUSSARD se structure avec le recrutement d'un concessionnaire : négociations en cours en fin d'année 2023
- Le projet d'aménagement de la zone d'activités de Val de Chaise : études de compensations environnementales et agricoles clôturées, les acquisition foncières progressent dans un contexte « ZAN », qui amène la CCSLA à engager préalablement une étude de requalification-densification de la zone de Thermesay.
- Zone des pierrailles : Maîtrise complète du foncier et dossier projet réalisé.
- Centre de secours intercommunal : maîtrise foncière finalisée.

Petites Villes de Demain (PVD)

- Finalisation des études stratégiques :
 - étude globale d'opportunité des équipements structurants
 - étude d'aménagement urbain préalable à la modification du PLUi
- Signature convention cadre PVD et ORT le 28/02/23
- Articulation ORT / PLH et OAP / Modification du PLUi
- Participation aux rencontres des chefs de projets de Haute-Savoie + démarche de la Fabrique des Transitions
- Soutien à l'avancement des actions prioritaires (participation aux Cotech ou groupe de travail / recherche de financement / ingénierie adhoc)
 - pour CCSLA : développement du bâtiment « La Clé » - Structuration du besoin et cahier des charges pour la programmation des établissement d'Accueil de Jeunes Enfants – Réhabilitation du siège de la CCSLA – Centre de formation de bijouterie
 - Pour Communes Doussard et Faverges : ORT « 4 chemins » pôle culturel / complexe sportif / salle omni cultes / transition de la Sambuy / opérations d'habitat : Appel à Projets multisites – Opération tènement « Berger » – Habitat participatif à Viuz



Grand cycle de l'eau - GEMAPI (*Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations*) – Les travaux engagés depuis 15 ans par la CCSLA ont montré leur pertinence durant les événements climatiques exceptionnels de cet automne 2023 : zéro impact sur le territoire.

- La restauration de la « plaine des Bossons » est achevée en fin d'année 2023. réception des ouvrages en 2024
- Dossier « PIESAN » - les conventions liées au transfert de la gestion des ouvrages de protection appartenant à l'Etat sont délibérées en fin d'année 2023.
- Les acquisitions foncières préalable à la restauration fonctionnelle du Nant de Montmin sont achevées pour la partie amiable.
- Les travaux d'accès au Barrage des Roux programmés fin 2023 sont reportés en début d'année 2024 (conditions météorologiques défavorables de l'automne 2023...)
- Le projet de restauration du barrage des Roux est étudié (service RTM / *restauration des terrains de montagne*) : travaux possibles dès accès créé, et nécessaire / effet des crues exceptionnelles de l'automne 2023)

Transitions écologiques :

- Energies renouvelables : Loi APER (accélération de la production d'énergies renouvelables) : les services de la CCSLA ont coordonné le dossier pour les communes.
- Mobilités actives : La cartographie des itinéraires est terminée avec les communes.
- Bâtiments CCSLA : (adhésion au SYANE *Syndicat pour l'aménagement numérique et de l'énergie*) pour le conseil en énergie :
 - Audits des bâtiments SYANE : Bâtiment administratif – La Clés – Le Galta
 - Plan d'action et stratégie définis pour les deux bâtiments administratifs (*confort été hiver à consommation constante + scénario de production électricité Photovoltaïque*)
 - Travaux au site administratif 2023-2024 : mutation vers climatisation réversible.
- Acquisition d'un véhicule électrique au service collecte des déchets (nettoyage des points d'apport volontaires)

Développement économique et touristique:

- Forum de l'emploi avril 2023
- Poursuite des actions d'animation et de partenariat en faveur du soutien aux entreprises
- Journée portes ouvertes à la Clé à destination des centres de formation le 14 septembre 2023
- Organisation de la Nuit Européenne des Chercheurs le 29 septembre 2023 avec pour thématique l'évolution des paysages et changement climatique
- Atelier de sensibilisation à l'économie circulaire le 19 octobre 2023 à destination des entreprises
- Réunion de mise en réseau à la ZAE de Saint-Ferréol le 26 octobre 2023

Collecte et valorisation des déchets et de l'environnement:

- Accompagnement du SILA (*Syndicat intercommunal du Lac d'Annecy*) au transfert de la compétence « Traitement » au 1^{er} janvier 2024
- Renouvellement de l'ensemble des marchés de prestations de services
- Préparation de l'obligation de traiter les biodéchets au 1^{er} Janvier 2024 (compostage individuel-compostage partagé – collecte des biodéchets pour valorisation par méthanisation)
- Mise en place de la collecte séparée des déchets issus des nouvelles « REP » *responsabilité élargie des producteurs*.
- Etudes, dossiers et travaux de mise en conformité du site (installation classée pour l'environnement) : gestion eaux pluviales, aire de lavage camion, rétentions en cas d'incendie : travaux débutés fin 2023 et 2024 (aire de lavage – rond point)
- Projet d'accueil de la « maison de la biodiversité » sur le site technique finalisé, travaux début 2024

Action Sociale Intercommunale

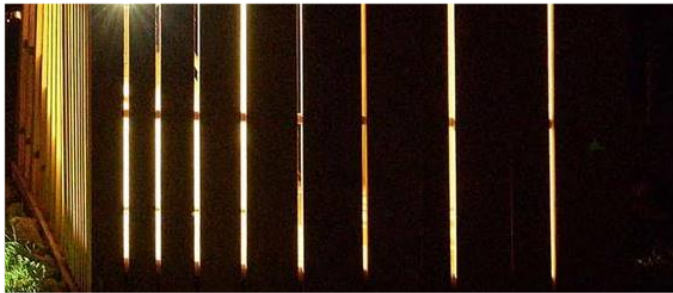
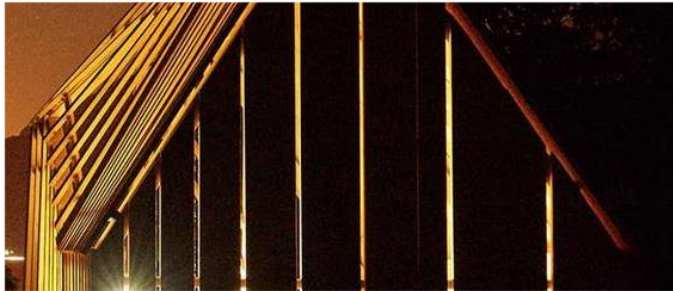
- Inauguration France services le 16 Novembre 2023
- Réalisation de l'Analyse des Besoins Sociaux
- Signature de la Convention Territoriale Globale entre la CCSLA, les 7 communes et la Caf 74 le 30 novembre 2023
- Développement de l'accueil de loisirs sans hébergement géré par la Soierie sur 2 sites (Faverge-Seythenex et Doussard)
- Actions de prévention à destination des seniors
- Lancement du marché concernant une mission de programmiste et prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage portant sur les crèches intercommunales

Politique du logement et Aménagement / urbanisme

- Déplacement du service aménagement urbanisme et ADS au premier étage en janvier 2023
- Renouvellement des conventions Autorisation de Droit des sols (ADS) avec les Communes
- Le bilan de l'année 3 de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) à venir et prorogation de l'OPAH pour les années 2024/2025
- Modification n°2 du PLUI engagée et concertation finalisée, enquête publique à venir
- Concertation sur le projet d'extension de la zone économique de Val de Chaise
- Poursuite en 2024 des permanences du Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat (SPPEH)
- Régularisation foncière du Collège Jean Lachenal avec le Département

Communication :

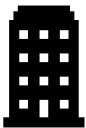
- Création et diffusion des bulletins d'information « l'info des Sources » (9000 exemplaires par édition)
- Communication sur les événements communautaires et inauguration,
- Réalisation des supports de communication (flyers, cartons d'invitation, carte de vœux...)
- Animation des réseaux sociaux



Données de cadrage prévisions de réalisation 2023 perspectives 2024

1

ENJEUX DES BUDGETS ANNEXES (hors déchets)

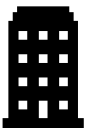


- Principales recettes : Loyers et refacturations de charges aux locataires
- Principales charges : Entretien de bâtiment, masse salariale, annuité de dette

=> Equilibre assuré ponctuellement par versement d’une subvention du budget principal CCSLA

	2020	2021	2022	2023
Subvention budget principal	140 000 €	129 704 €	111 500 €	-

Budget clôturé fin 2023, les engagements et notamment les résultats de clôture et l’annuité de dette seront repris dans le budget principal en 2024.



Résultat de clôture 2023 (provisoire)

Fonctionnement	2023
Recettes 2023	26 524,54 €
Excédent reporté 2022	53 691,45 €

Charges 2023	94 341,40 €
--------------	-------------

Résultat de l'exercice	- 14 125,41 €
------------------------	---------------

Investissement	2023
Recettes 2023	57 080,86 €
Excédent reporté 2022	41 481,37 €

Charges 2023	48 475,25 €
--------------	-------------

Résultat de l'exercice	50 086,98 €
------------------------	-------------

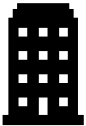


Résultat de clôture (F + I) = 35 961,57 €

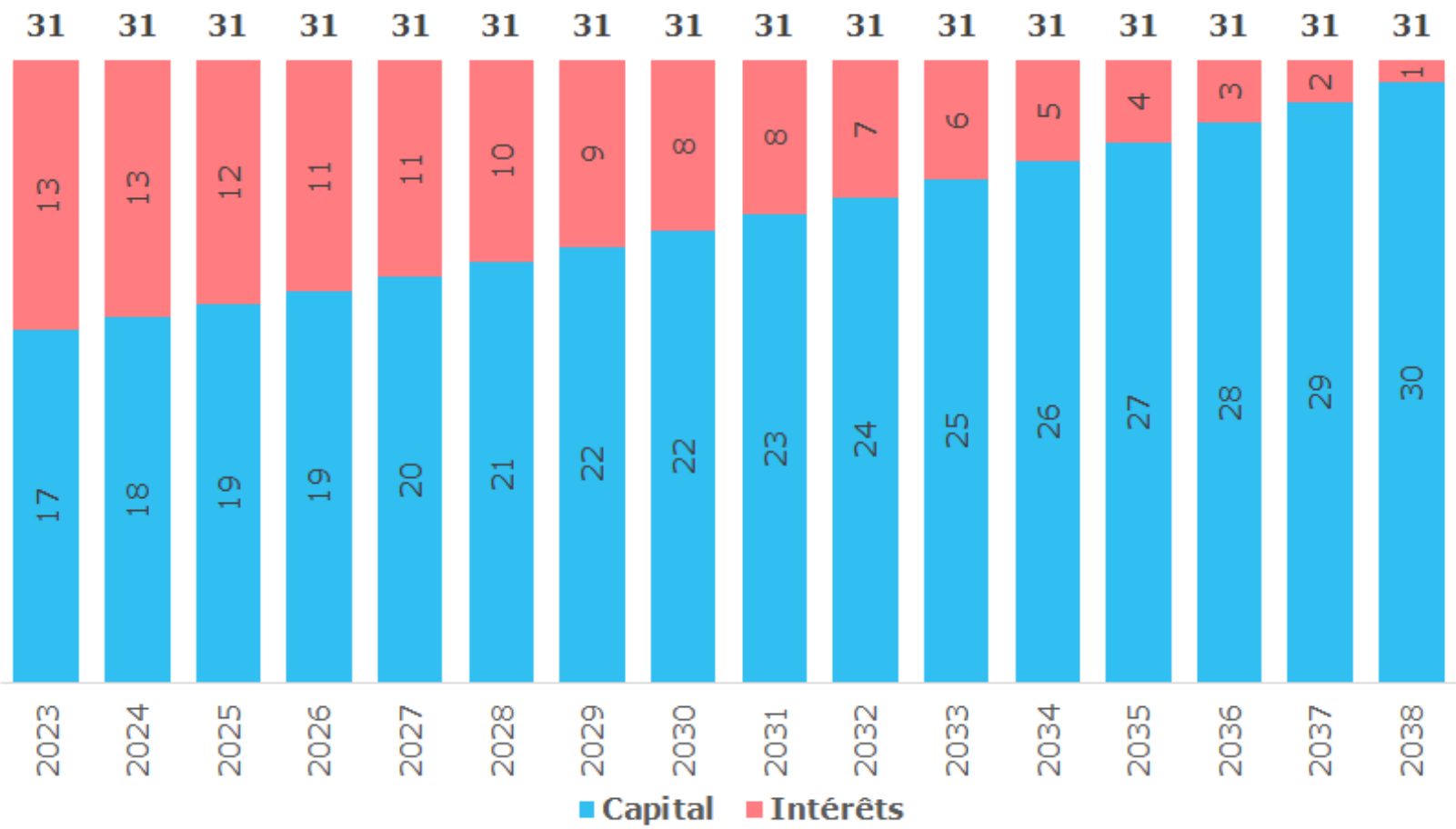
Résultat repris dans le budget principal en 2024 par correction des résultats reportés

CC SOURCES DU LAC D'ANNECY

LES BUDGETS ANNEXES – LOCATIONS IMMOBILIÈRES



Annuités de dette en K€



A RETENIR

Le budget porte une annuité de dette de 31 K€ par an jusqu'en 2038 (1 emprunt).

L'emprunt et les remboursements afférents seront transférés en 2024 au budget principal.

Dette en capital au 31/12/2023 = 350 625 €



Suit les zones d'activités reprises lors du transfert de compétences de 2017.

- Principales recettes : Peu de recettes courantes.
- Principales charges : Entretien courant (voirie, signalisation, forums...), subventions versées (IGA, Leader, France active, école bijouterie...)

=> Equilibre assuré régulièrement par versement d'une subvention du budget principal CCSLA

	2020	2021	2022	2023
Subvention budget principal	28 603 €	309 665 €	240 000 €	-

Pas de subvention d'équilibre en 2023 grâce aux réserves disponibles dans le budget en fonctionnement

Plus d'annuité de dette sur ce budget depuis 2022.



Résultat de clôture 2023 (provisoire)

Fonctionnement	2023
Recettes 2023	4 649,99 €
Excédent reporté 2022	264 698,17 €
Charges 2023	223 582,81 €
Résultat de l'exercice	45 765,35 €

Investissement	2023
Recettes 2023	39 872,20 €
Excédent reporté 2022	445 521,58 €
Charges 2023	138 749,95 €
Résultat de l'exercice	346 643,83 €

Résultat de clôture (F + I) = 392 409,18 €

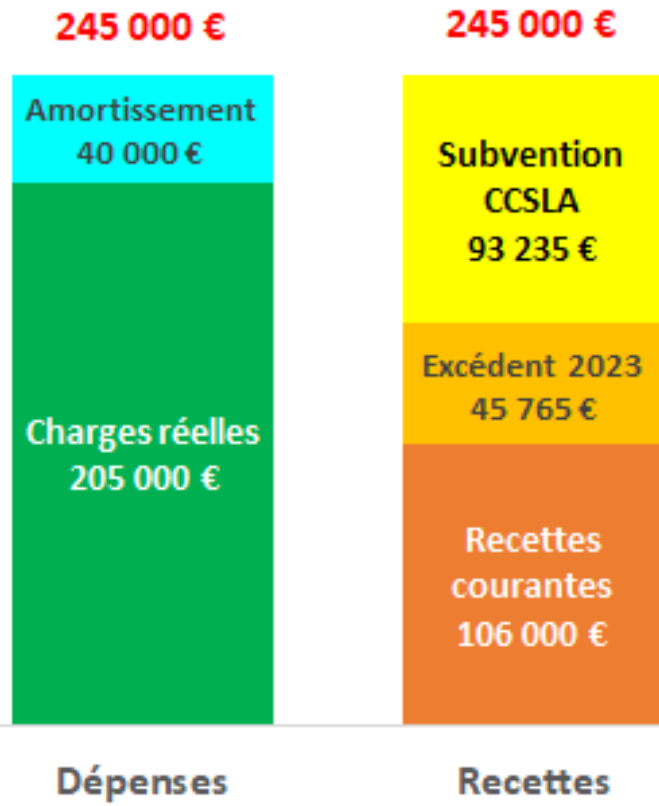
CC SOURCES DU LAC D'ANNECY

LES BUDGETS ANNEXES – DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

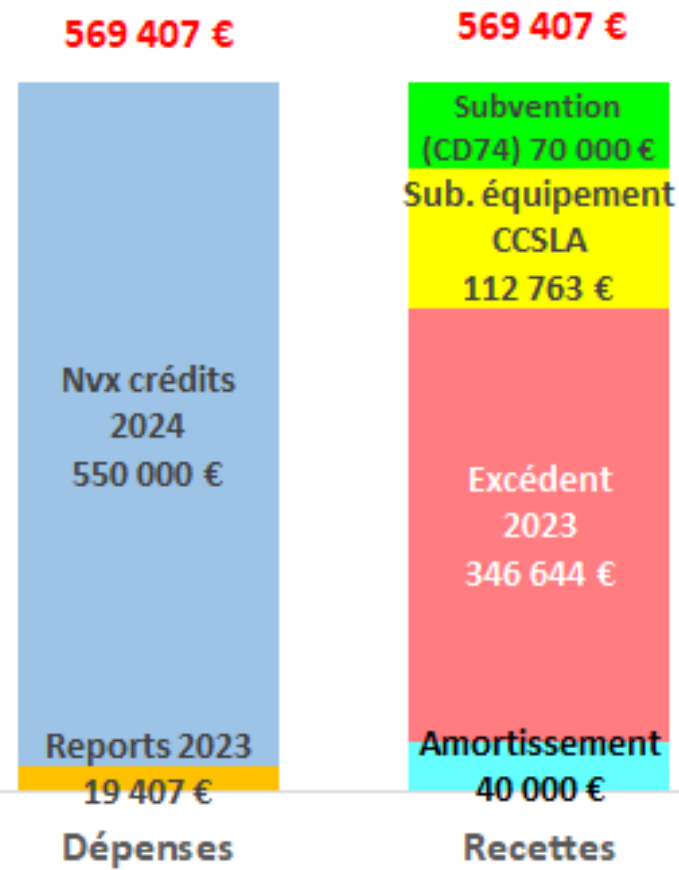


Enjeux 2024

Fonctionnement 2024



Investissement 2024



A RETENIR

Fonctionnement

Les recettes intègrent 95 000 € de subvention « campus » de la CDC.

Besoin de 93 235 € de subvention du budget principal.

Investissement

Les dépenses intègrent l'acquisition et les travaux sur « les Pierrailles ».

La couverture de ces investissements nécessite le versement d'une subvention d'équipement de 112 763 € du budget principal.

- Principales recettes : Subvention du budget principal .
- Principales charges : Honoraires, annonces et insertions, taxe foncière...

=> Equilibre assuré par le versement d'une subvention du budget principal CCSLA
=> Historiquement (2019-2020) le budget principal a versé 380 000 € d'avances en investissement au budget ZA Doussard.

	2020	2021	2022	2023
Subvention budget principal	-	70 000 €	28 600 €	-

Pas de subvention d'équilibre en 2023 grâce aux réserves disponibles dans le budget en fonctionnement.

CC SOURCES DU LAC D'ANNECY

LES BUDGETS ANNEXES – ZA DOUSSARD

Résultat de clôture 2023 (provisoire)

Fonctionnement	2023
Recettes 2023	0 €
Excédent reporté 2022	45 689,14 €
Charges 2023	46 202,74 €
Résultat de l'exercice	- 513,60 €

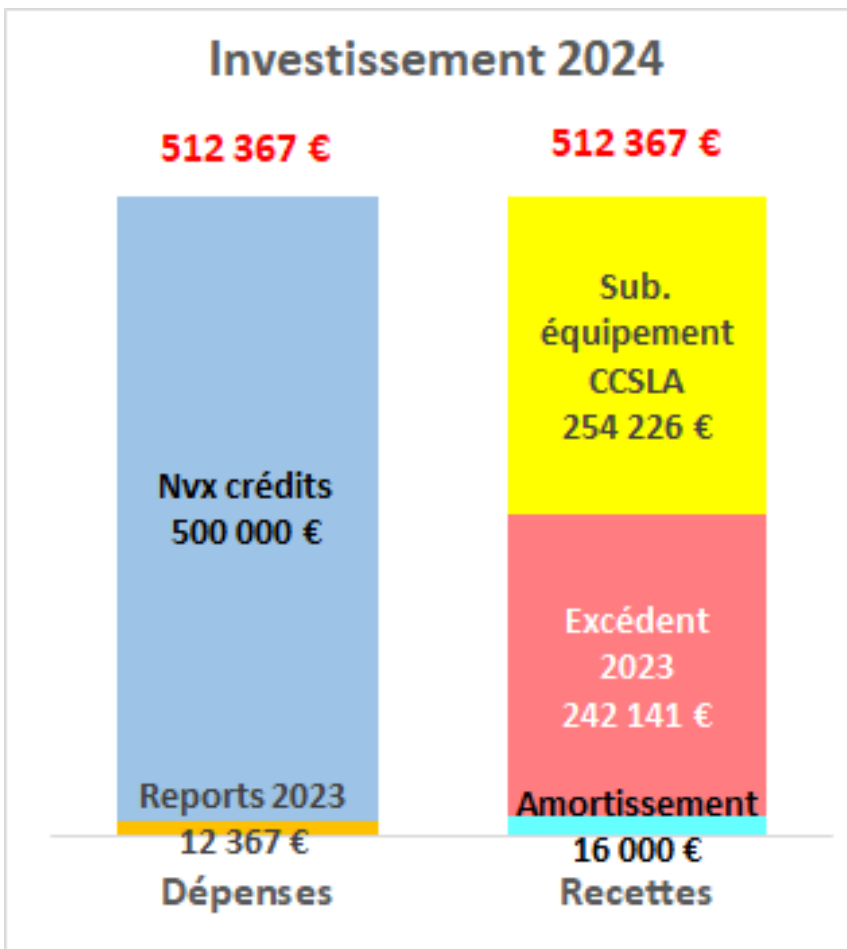
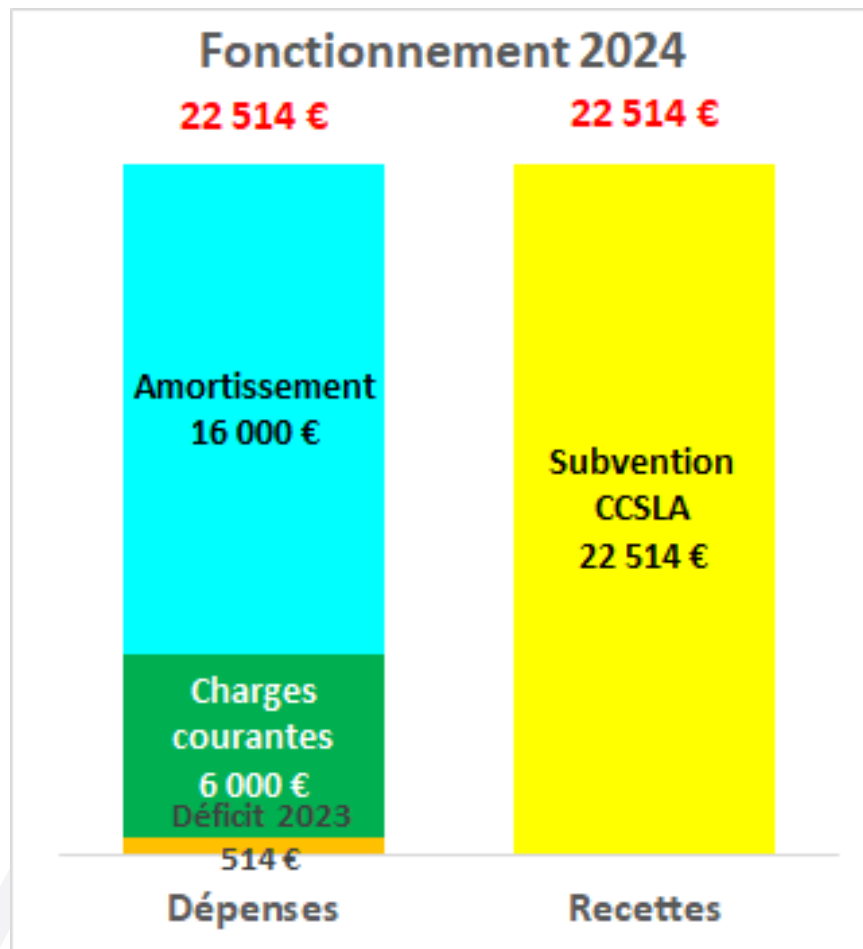
Investissement	2023
Recettes 2023	14 487,07 €
Excédent reporté 2022	231 248,70 €
Charges 2023	4 300 €
Résultat de l'exercice	241 435,77 €

Résultat de clôture (F + I) = 240 922,17 €

CC SOURCES DU LAC D'ANNECY

LES BUDGETS ANNEXES – ZA DOUSSARD

Enjeux 2024



A RETENIR

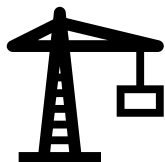
Fonctionnement

Besoin de 22 514 € de subvention du budget principal

Investissement

Les dépenses intègrent une avance à l'aménageur (Teractem) pour 475 000 € ainsi que des frais d'études.

La couverture de ces investissements nécessite le versement d'une subvention d'équipement de 254 226 € du budget principal.



Les budgets annexes zones d'activités

- Budgets d'aménagements (assujettis à la TVA) et dont la durée de vie est limitée => la collectivité acquiert le foncier, le viabilise, le commercialise et clôture l'opération et le budget.
- Les dépenses d'aménagement sont valorisées dans un stock : la collectivité n'a pas vocation à intégrer ces dépenses dans son patrimoine puisque les dépenses sont réalisées en vue d'une revente ultérieure.
- Le stock final (recette de fonctionnement et dépense d'investissement) au 31/12 constitue la valorisation du foncier restant à céder.
- Ces budgets sont couverts par le versement d'avances du budget principal => le budget annexe rembourse ces avances quand il vend du foncier.

CC SOURCES DU LAC D'ANNECY

LES BUDGETS ANNEXES - BOUCHEROZ



Réalisations 2023 :

- Le budget n'a pas porté de réalisations
- Le budget principal a versé une subvention d'équilibre de 130 150 € (en fonctionnement)
- Avec cette recette, le budget annexe a remboursé 130 151 € d'avance au budget intercommunal

Enjeux 2024 (exercice de clôture) :

- Clôture du budget avec le décompte total suivant
 - ✓ 1,445 M€ de dépenses portées par le budget sur 2018-2022
 - ✓ 1,053 M€ de recettes encaissées (1,005 M€ de cessions et 47,8 K€ de taxe d'aménagement)

=> Un solde de l'opération de - 400 K€ environ à prendre en charge par le budget principal (130 K€ ont déjà été pris en charge en 2023)
- Versement d'une subvention d'équilibre de 279 700 € (en fonctionnement) par le budget principal
- Le budget annexe va rembourser 232 000 € d'avance au budget principal (en investissement)



Réalisations 2023 :

- Total des dépenses d'aménagement sur 2023 (études) = 62 850 €.
- Pas de cessions comptabilisées sur 2023.
- Versement par le budget principal d'une avance de 100 000 € pour couvrir les études.

Enjeux 2024 :

- 513 000 € de dépenses d'aménagement attendues dont 315 000 € de portage EPF (scierie), 100 000 € d'études et archéologie préventive, 94 000 € d'annuité EPF et 4 000 € de frais de portage.
- Dépenses financées par le versement d'une avance de 475 850 € du budget principal (en investissement).

2

Budget annexe déchets



- Principales recettes : TEOM et produits annexes
- Principales charges : Collecte, traitement des ordures ménagères, masse salariale

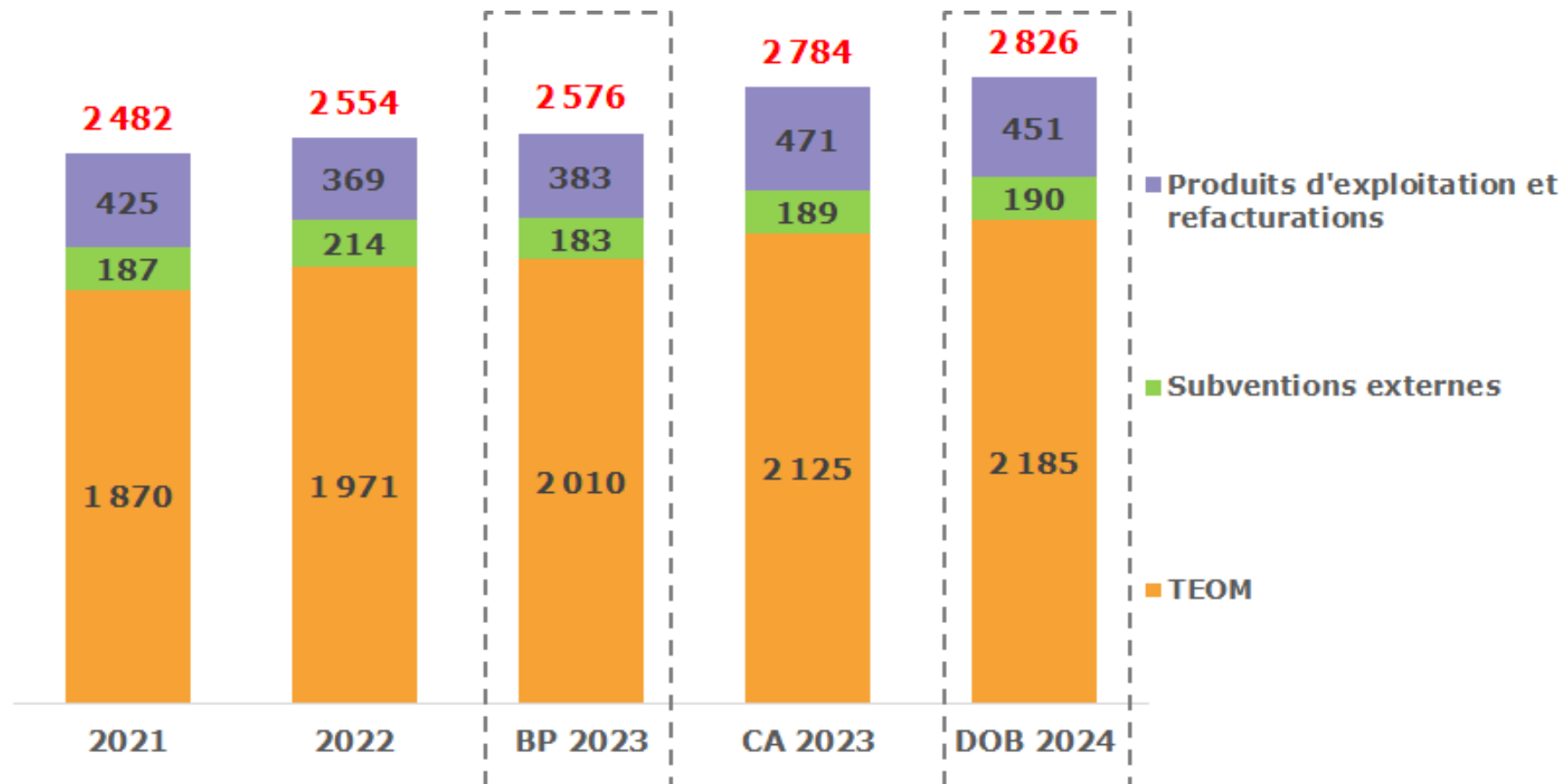
CC SOURCES DU LAC D'ANNECY

LES BUDGETS ANNEXES – BUDGET DÉCHETS EN K€



Recettes courantes de fonctionnement en K€

- Principales recettes : TEOM et produits annexes résiduels, participations éco-organismes



A RETENIR

Sur la trajectoire 2024, la recette de TEOM est réévaluée de 2,8% pour tenir compte de l'indexation des bases fiscales.

Maintien des taux de TEOM au niveau de 2023.

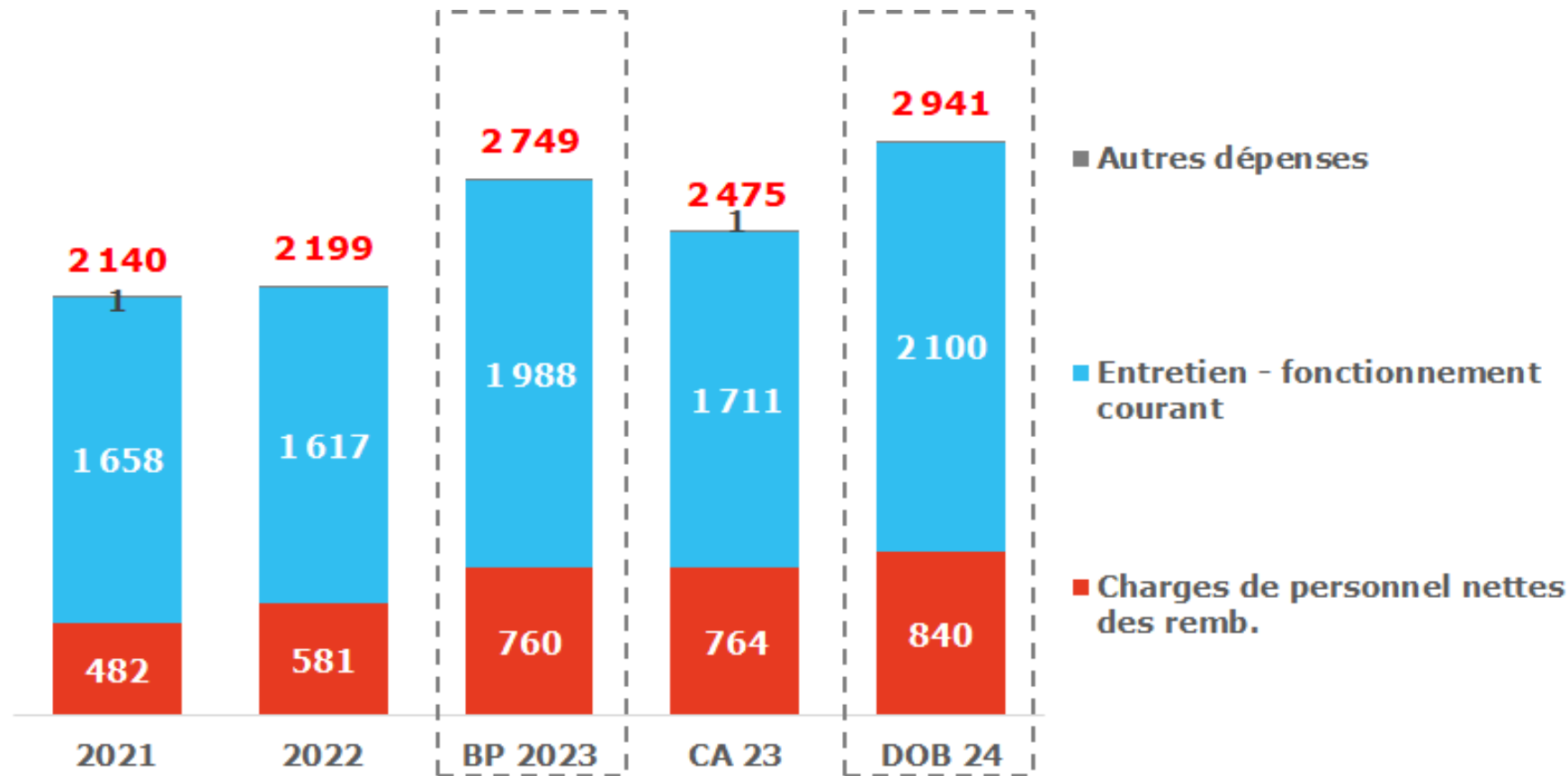
Les autres postes sont simulés dans la lignée des recettes perçues en 2023.



LES BUDGETS ANNEXES – BUDGET DÉCHETS EN K€

Charges courantes de fonctionnement en K€

- Principales charges : Collecte, traitement des ordures ménagères, entretien des véhicules, masse salariale.



A RETENIR

Une prévision prudente à la fois sur le fonctionnement courant et sur la masse salariale.

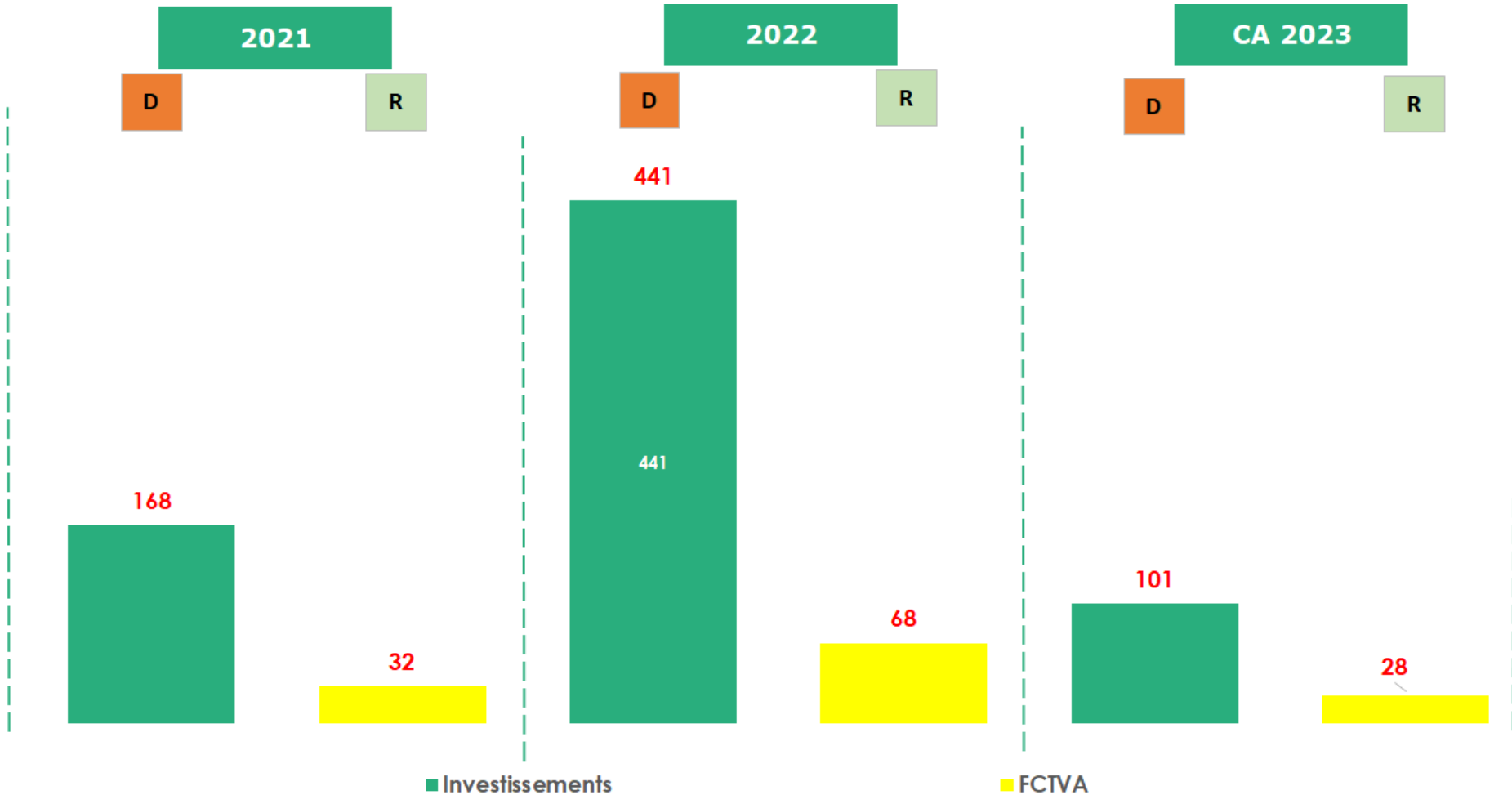
Les charges liées aux prestataires sont notamment simulées de manière prudentes, elles représentent à elles seules près de 80% des charges de fonctionnement du service en 2023.

CC SOURCES DU LAC D'ANNECY

LES BUDGETS ANNEXES – BUDGET DÉCHETS EN K€



Charges et recettes réelles d'investissement en K€



A RETENIR

L'exercice 2023 fait état d'une réalisation d'investissement de 101 K€.

Une part des dépenses 2023 soit 161 K€ est basculée en restes à réaliser sur 2024.

CC SOURCES DU LAC D'ANNECY – BUDGET DÉCHETS



RÉSULTAT DE CLÔTURE 2023 (PROVISOIRE)

Fonctionnement	2023
Recettes 2023	2 804 405,15 €
Excédent reporté 2022	524 251,94 €

Charges 2023	2 810 101,80 €
--------------	----------------

Résultat de l'exercice	518 555,29 €
------------------------	--------------

Investissement	2023
Recettes 2023	356 918,86 €
Excédent reporté 2022	977 595,22 €

Charges 2023	101 461,71 €
--------------	--------------

Résultat de l'exercice	1 233 052,37 €
------------------------	----------------

Résultat de clôture (F + I) = 1 751 607,66 €

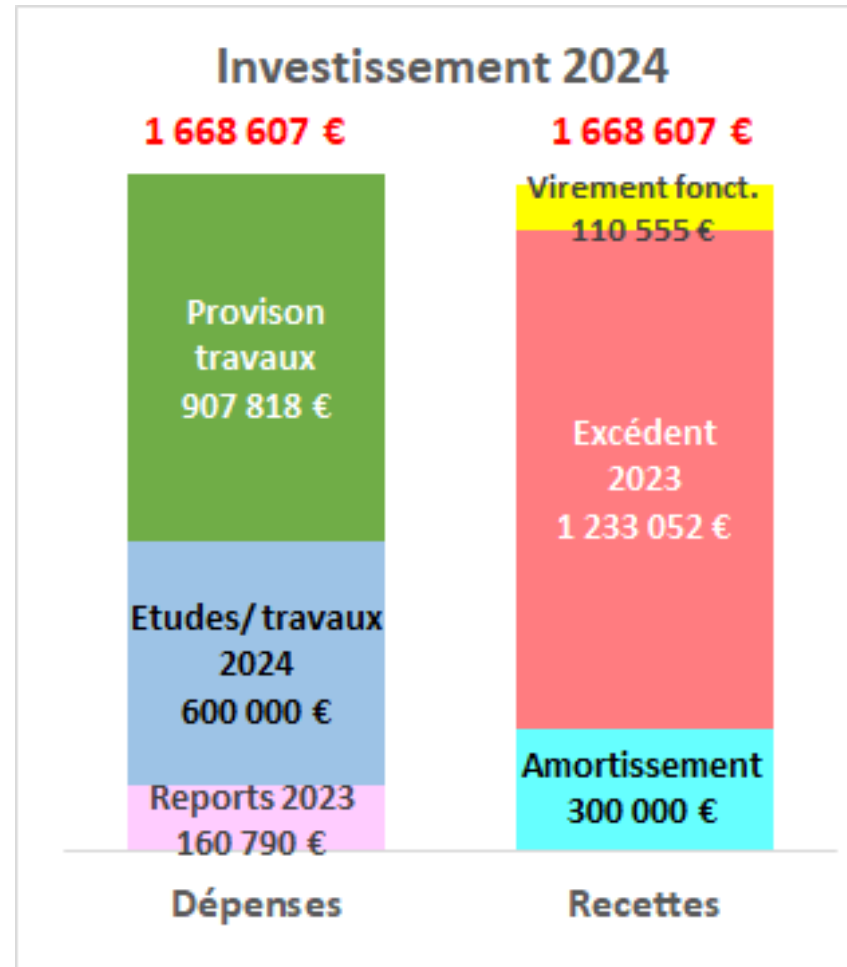
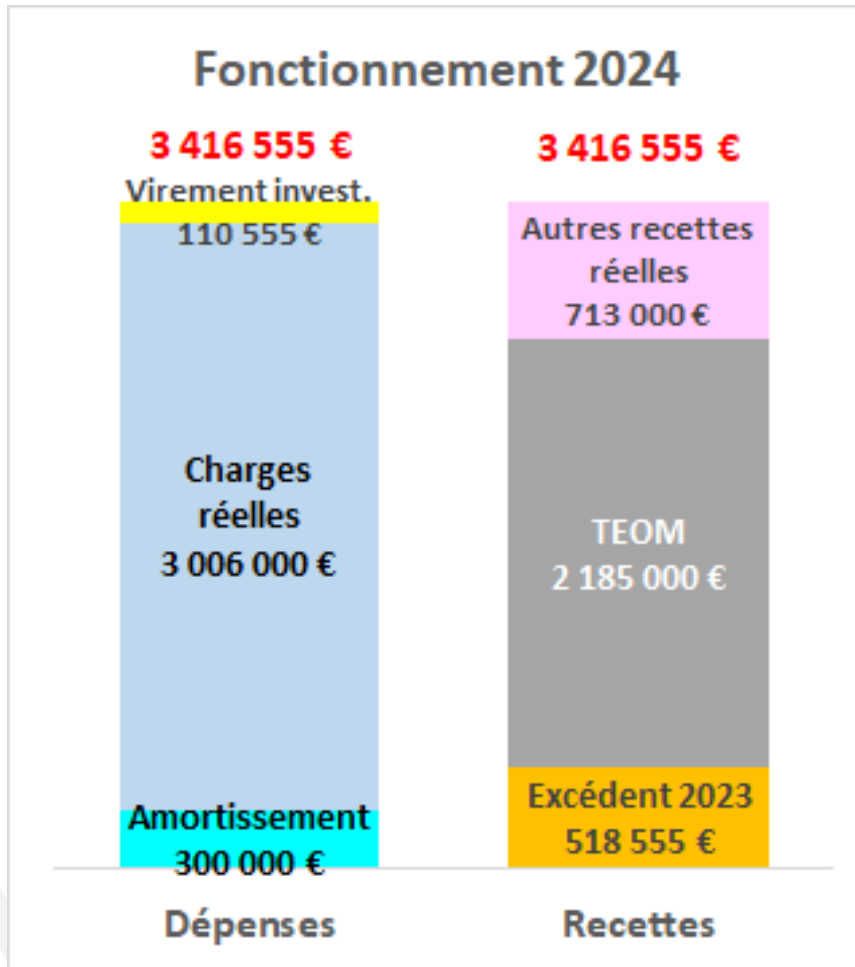
Un résultat de clôture excédentaire qui permettra de couvrir les restes à réaliser de 160 790 € (dépenses engagées en 2023 mais dont les factures n'arriveront que début 2024)

CC SOURCES DU LAC D'ANNECY

BUDGET ANNEXE DÉCHETS



Enjeux 2024



A RETENIR

Investissement

600 K€ d'investissements fléchés au stade de la préparation budgétaire.

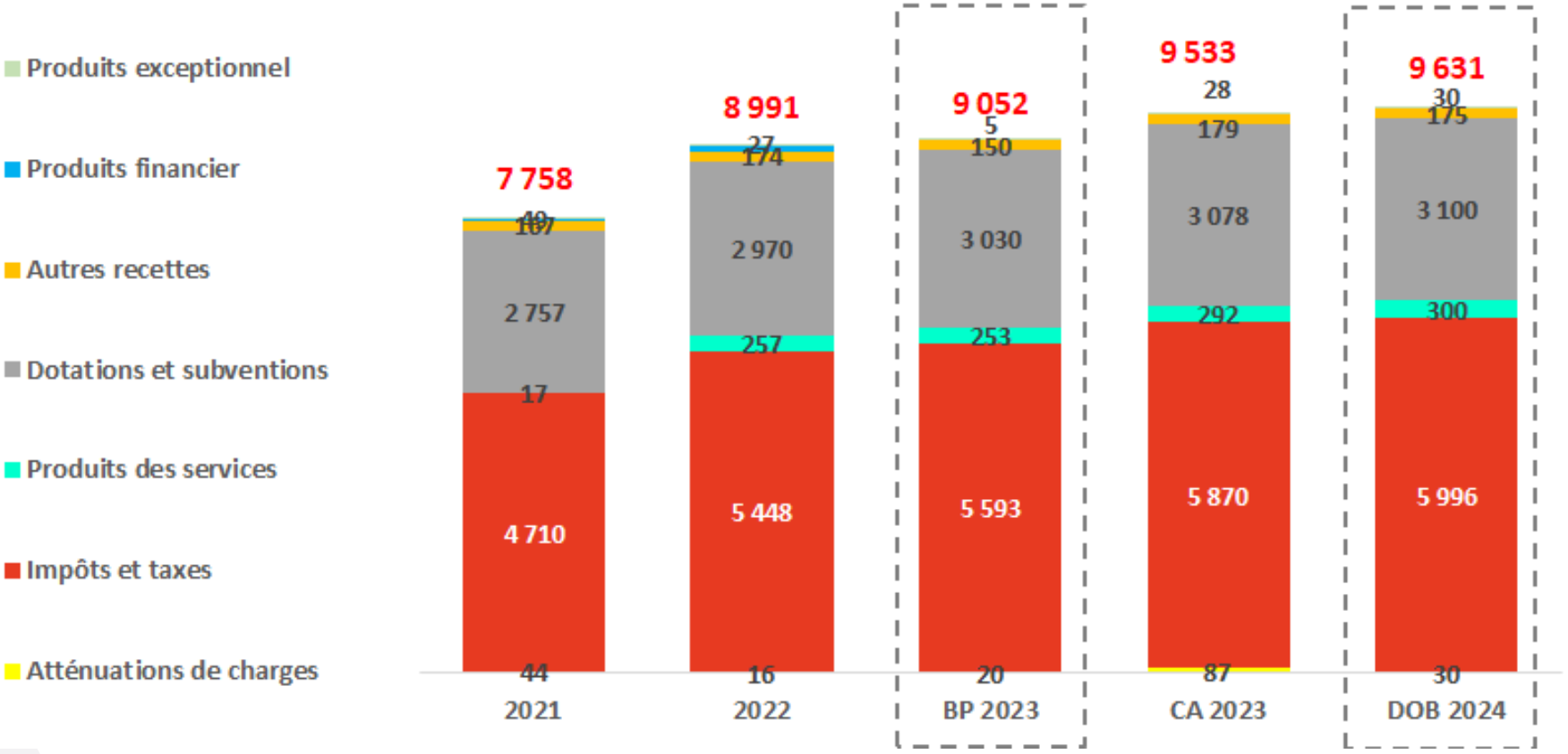
Une enveloppe de 907 K€ est mise en réserve pour de futur investissement (notamment camion à renouveler en 2025).

Travaux autofinancés sans recours à l'emprunt.

CC SOURCES DU LAC D'ANNECY – BUDGET PRINCIPAL

TOTAL DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT EN K€

TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT - en K€



À RETENIR SUR 2024

Les recettes réelles sont stabilisées en 2024 sur un niveau élevé dans la lignée des réalisations 2023 pour atteindre 9,63 M€.

Le léger dynamisme attendu entre 2023 et 2024 est principalement dû à l'indexation des bases fiscales qui entraine une hausse des recettes associées.

Dotations = nettes de prélèvement au titre du redressement des comptes publics

CC SOURCES DU LAC D'ANNECY – BUDGET PRINCIPAL

HYPOTHESES PROJECTION CHARGES COURANTES DE FONCTIONNEMENT

Points notables sur 2023

- Charges d'entretien courant (011) en hausse de 13% par rapport à la réalisation 2022 (principales hausses = frais actes GEMAPI soit +82 K€ et navettes +50 K€).
- Masse salariale en évolution de +10,5% par rapport à 2022 mais seulement de +4,7% en intégrant les remboursements sur arrêts maladie des agents.
 - Subvention au budget Boucheroz de 130 150 €.
- Pas de subventions d'équilibres versées aux budgets annexes Devecu/Locimmo/ZA Doussard car ces budgets disposaient de réserves de fonctionnement.

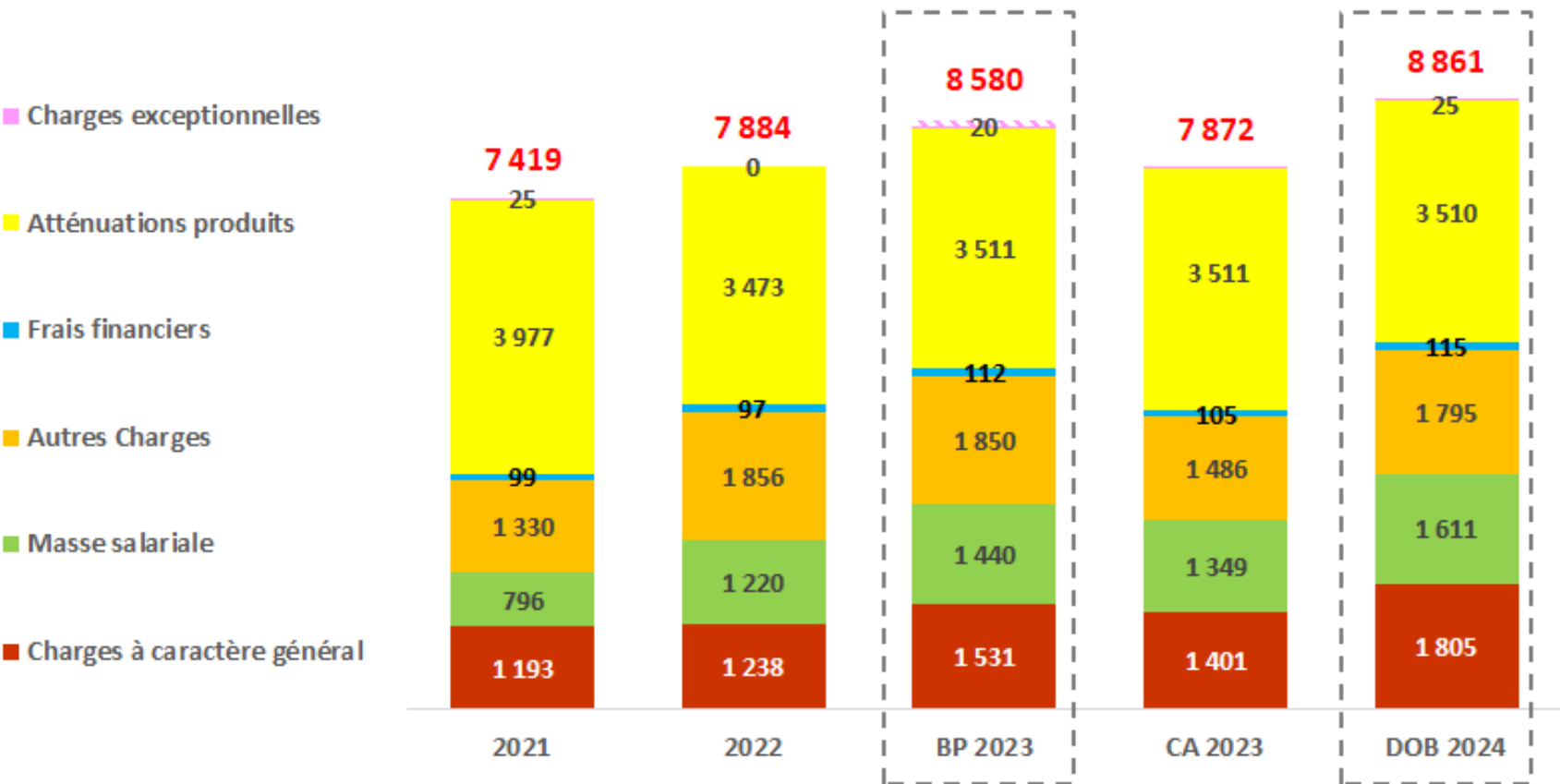
Hypothèses sur 2024

- Prévvision de charges d'entretien courant (011) à 1 805 000 € (1 401 000 € en 2023) : effet notamment de l'inflation et du développement d'actions de communication.
- Masse salariale simulée à 1 611 000 € (contre 1 349 000 € en 2023).
- Subvention CIAS de 446 000 €, subvention OT de 425 000 € (hypothèse produit de taxe de séjour 325000 €)
- Subvention au budget Boucheroz de 279 700 € pour solder le déficit de clôture de l'opération.
- Subventions d'équilibres aux budgets annexes : 22 514 € pour ZA Doussard et 93 235 € pour Devecu.
- Attribution de compensation figée au niveau de 2023 en l'absence de transfert de compétence.

CC SOURCES DU LAC D'ANNECY – BUDGET PRINCIPAL

TOTAL DES CHARGES COURANTES DE FONCTIONNEMENT (HORS INTÉRÊTS DE DETTE) EN K€

TOTAL DES CHARGES REELLES DE FONCTIONNEMENT - en K€



A RETENIR SUR 2024

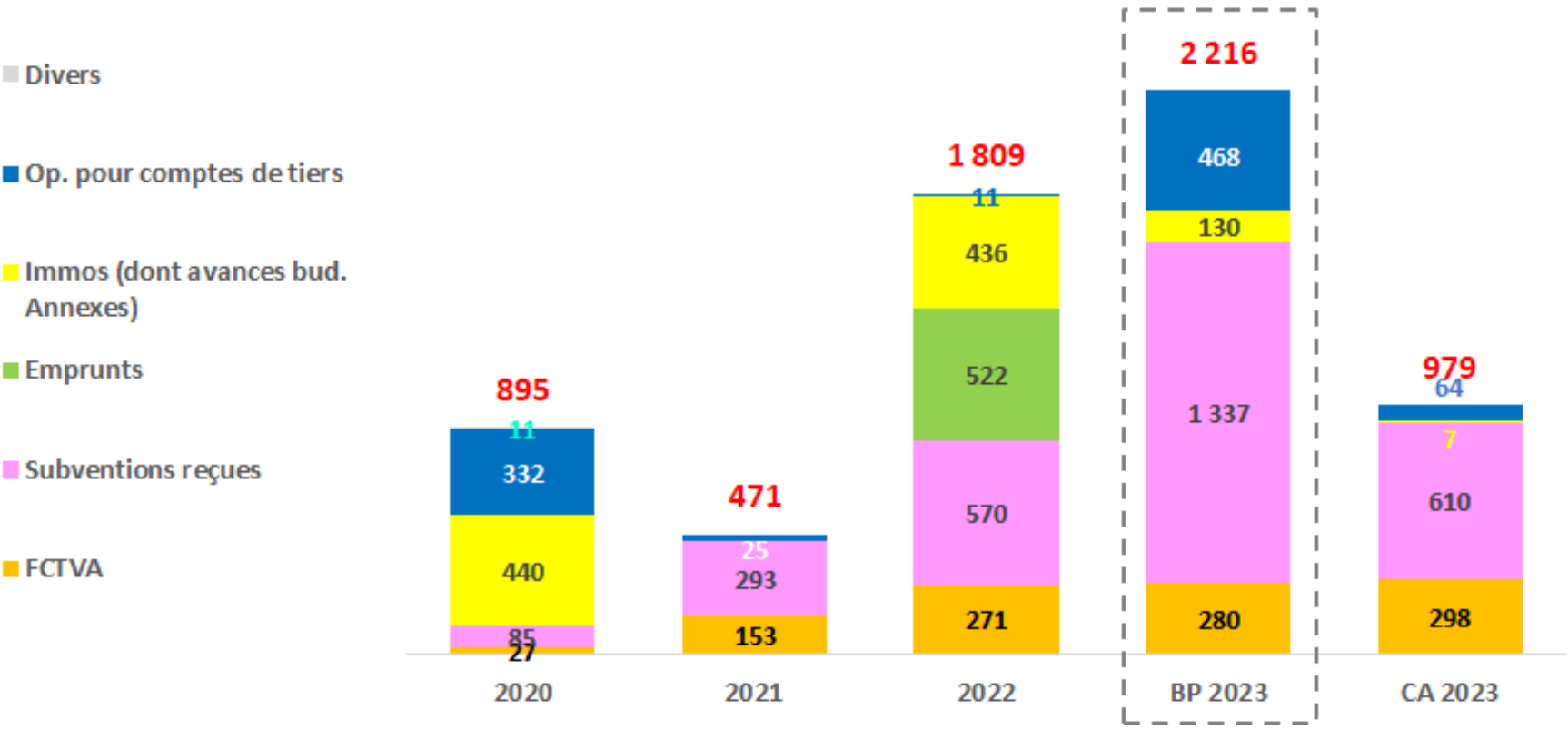
Une prévision globale de 8,86 M€ en nette hausse sous l'effet de l'augmentation de la masse salariale et des charges courantes.

S'agissant de prévisions budgétaires par nature prudentes, il convient également de rapprocher ce montant des prévisions 2023 qui atteignaient 8,58 M€. Par rapport aux prévisions 2023, la hausse des charges réelles est de 3,2%.

CC SOURCES DU LAC D'ANNECY – BUDGET PRINCIPAL

INVESTISSEMENTS ET FINANCEMENTS EN K€

RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT - en K€



A RETENIR

Recettes d'investissements 2023 =

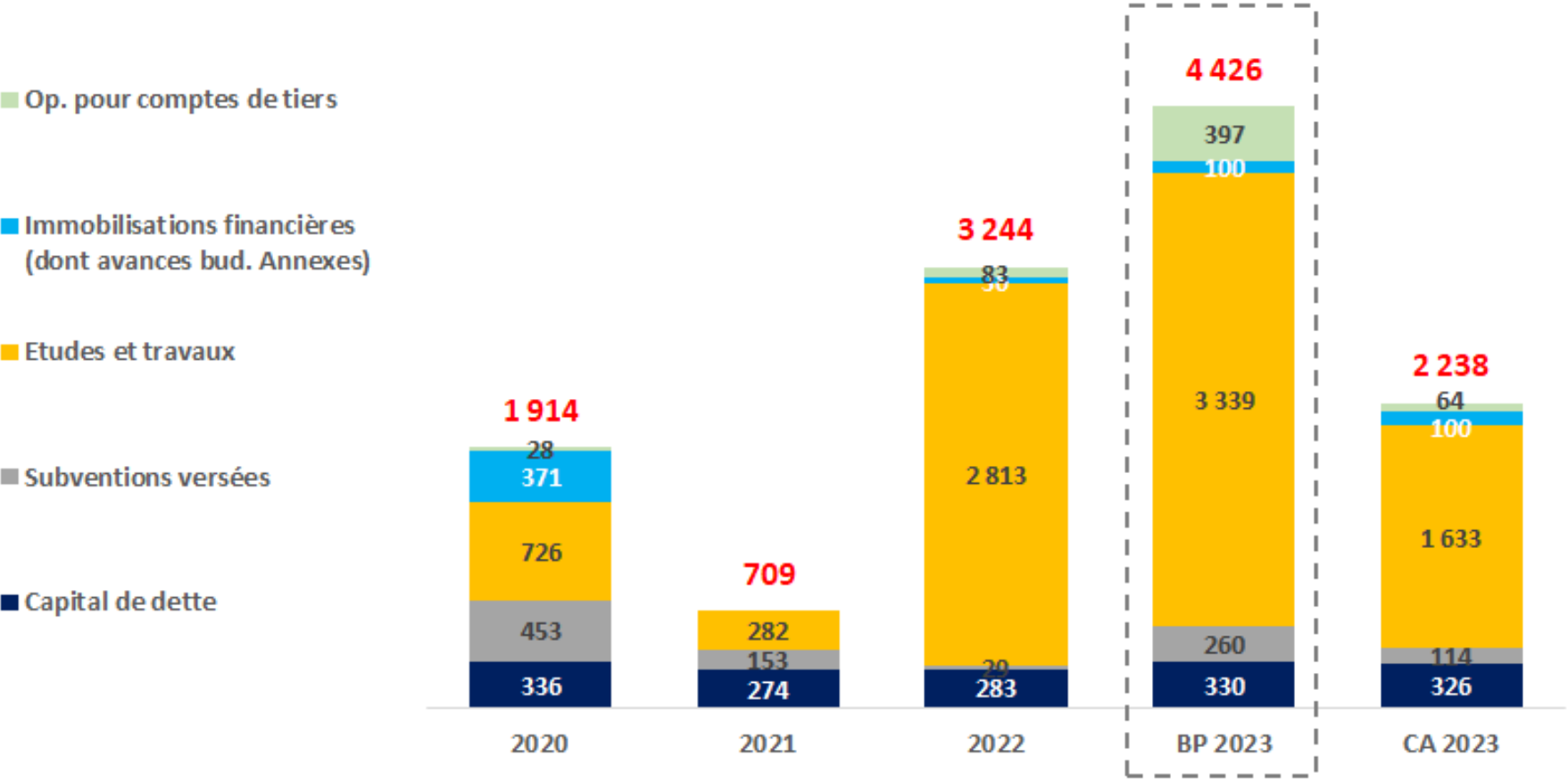
Perception de 600 K€ de subventions d'investissement et de 298 K€ de FCTVA adossé aux dépenses réalisées

64 K€ de comptes de tiers (travaux GEMAPI pour le compte des communes)

CC SOURCES DU LAC D'ANNECY – BUDGET PRINCIPAL

INVESTISSEMENTS EN K€

DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT - en K€



A RETENIR

- Dépenses d'investissements 2023 = 1,63 M€ d'études et travaux réalisés sans recours à l'emprunt sur l'exercice.
- Versement de 114 K€ de subventions d'équipement (OPAH, PLH).
- Versement d'une avance de 100 K€ au budget Marlens pour couverture des charges d'aménagement de ce budget.
- 64 K€ de comptes de tiers (travaux GEMAPI pour le compte des communes)

CC SOURCES DU LAC D'ANNECY – BUDGET PRINCIPAL

RÉSULTAT DE CLÔTURE 2023 (PROVISOIRE)

Fonctionnement	2023
Recettes 2023	9 695 673,58 €
Excédent reporté 2022	1 045 449,83 €

Charges 2023	8 548 602,43 €
--------------	----------------

Résultat de l'exercice	2 192 520,98 €
------------------------	----------------

Investissement	2023
Recettes 2023	1 655 862,48 €
Excédent reporté 2022	748 042,39 €

Charges 2023	2 400 082,58 €
--------------	----------------

Résultat de l'exercice	3 822,29 €
------------------------	------------

Résultat de clôture (F + I) = 2 196 343,27 €

Un résultat de clôture positif avant prise en compte des restes à réaliser soit 287 001 € de dépenses à reporter sur 2024.

CC SOURCES DU LAC D'ANNECY – BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT 2024

	FONCTIONNEMENT
Recettes réelles 2024	9 631 100 €
+ Recettes d'ordre (non décaissable)	200 000 €
+ Excédent 2023	1 878 400 €
TOTAL DES RECETTES	11 709 500 €
Charges réelles 2024	8 861 500 €
+ dépenses d'ordre (non décaissable)	900 000 €
TOTAL DES CHARGES	9 681 500 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	1 948 000 €

➡ Résultat viré en investissement en 2024 pour financer les nouveaux travaux

CC SOURCES DU LAC D'ANNECY – BUDGET PRINCIPAL

ENVELOPPE NOUVEAUX INVESTISSEMENTS 2024

Virement du fonctionnement 2024 = 1 948 000 €



Subventions d'investissement = 600 000 €



Résultat invest. 2023 + affectation = 354 000 €



FCTVA = 230 000 €



Solde écritures d'ordre et tiers = 650 000 €



Remboursement avance par Boucheroz = 232 000 €



Remboursement capital de dette = 354 000€

Capacité d'investissement 2024

=

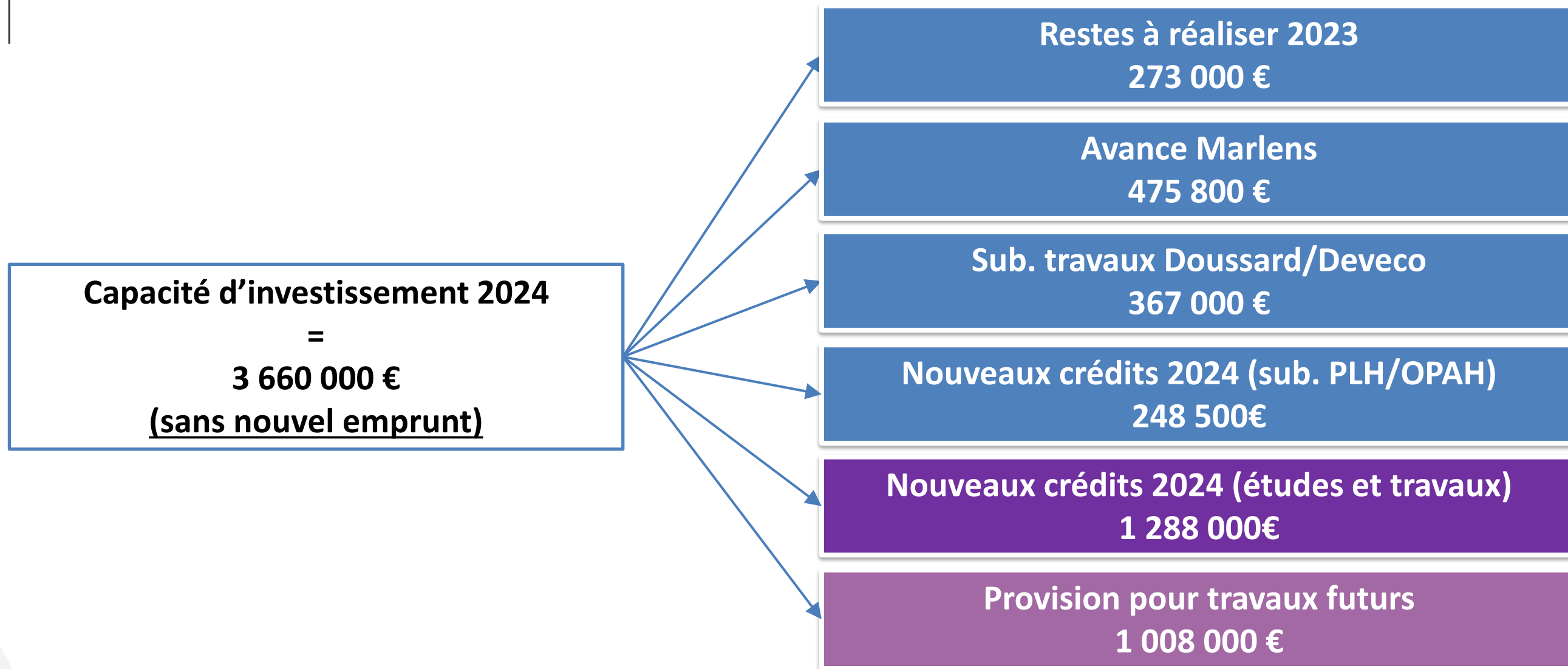
3 660 000 €

(sans nouvel emprunt)

CC SOURCES DU LAC D'ANNECY – BUDGET PRINCIPAL

ENVELOPPE NOUVEAUX INVESTISSEMENTS 2024

Envoyé en préfecture le 08/03/2024
Reçu en préfecture le 08/03/2024
Publié le 08/03/2024
ID : 074-247400773-20240229-DEL_20240229_8-DE



4

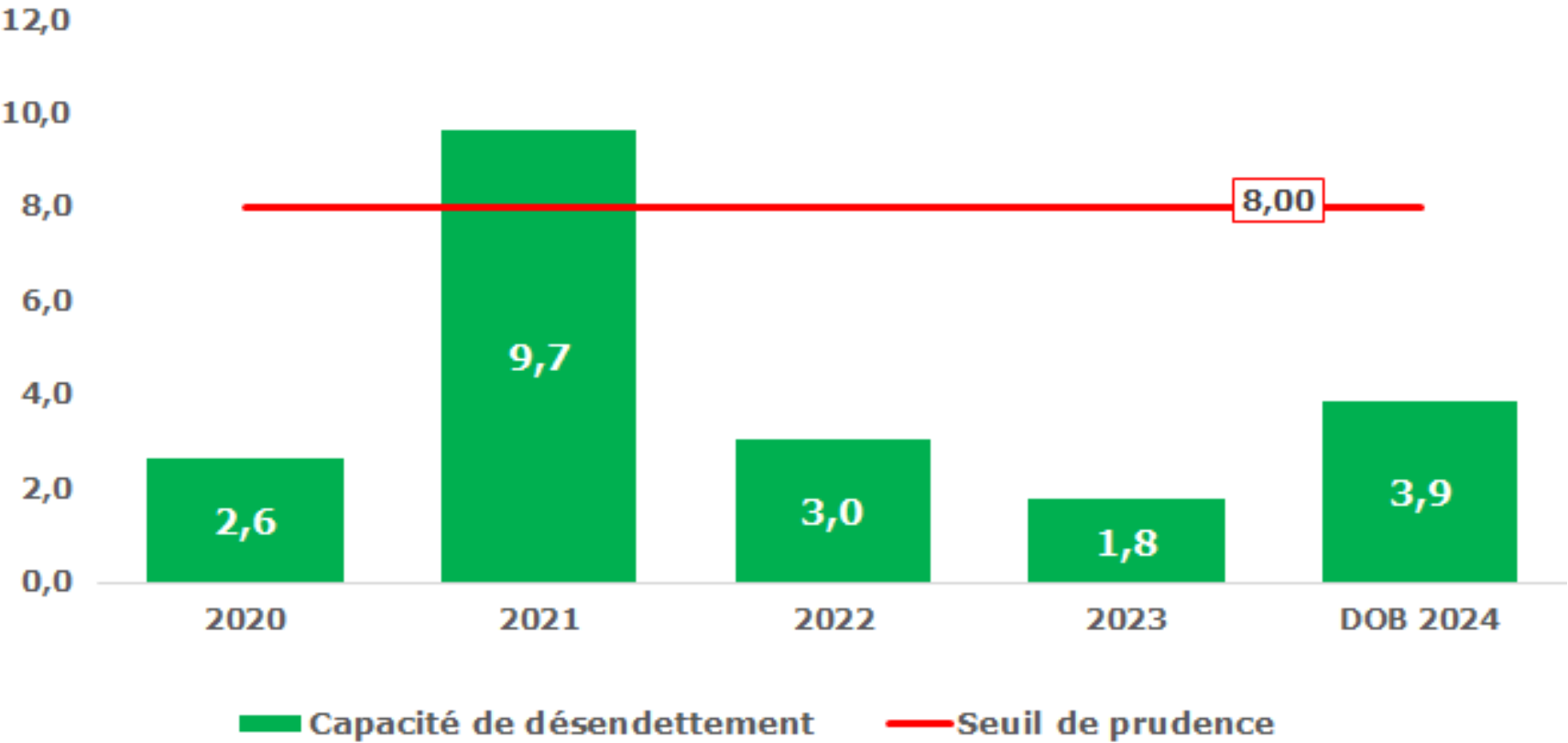
LES INDICATEURS FINANCIERS ET L'ENDETTEMENT DU BUDGET PRINCIPAL

CC SOURCES DU LAC D'ANNECY – BUDGET PRINCIPAL

CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT EN ANNÉES

Capacité de désendettement =
Encours de dette / épargne brute

=> Nombre d'années qu'il faudrait à la collectivité pour rembourser l'intégralité de sa dette acquise



A RETENIR

Hormis en 2021 (crise sanitaire), maintien sur la période d'un ratio contenu en dessous de 3 ans.

Ratio satisfaisant de 3,9 ans sur la prévision 2024.

CC SOURCES DU LAC D'ANNECY – BUDGET PRINCIPAL

ANNUITÉS DE DETTES ACQUISES AU 1^{ER} JANVIER 2024



A RETENIR

Intégration en 2024 de l'emprunt Locimmo dans le profil. Baisse attendue de la charge annuelle sur 2026 et 2027 (fin des emprunts pôle technique et gendarmerie).

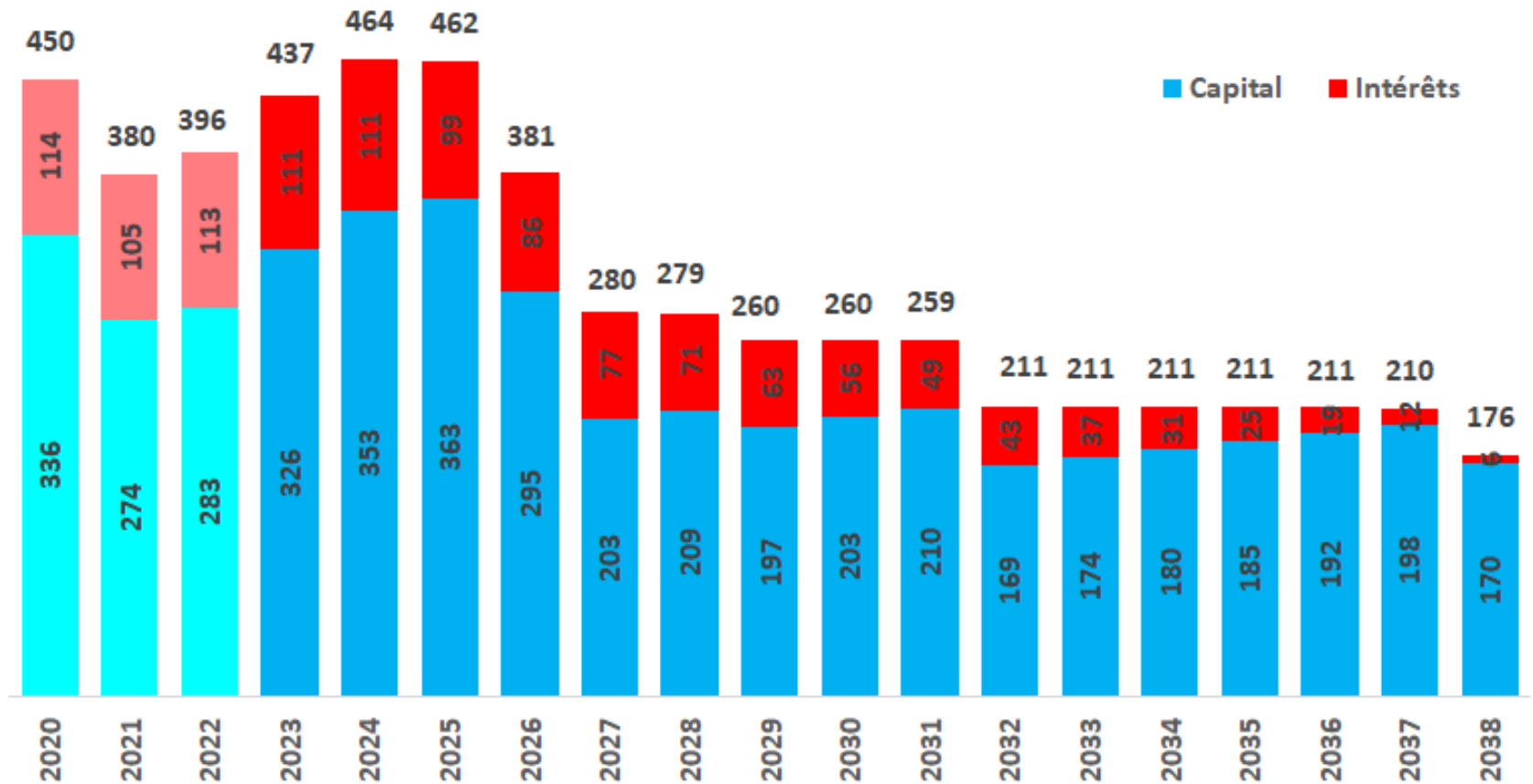
Dette en capital au 01/01/2024 = 2 948 477 €
+ Dette en capital Locimmo réintégrée = 350 625 €

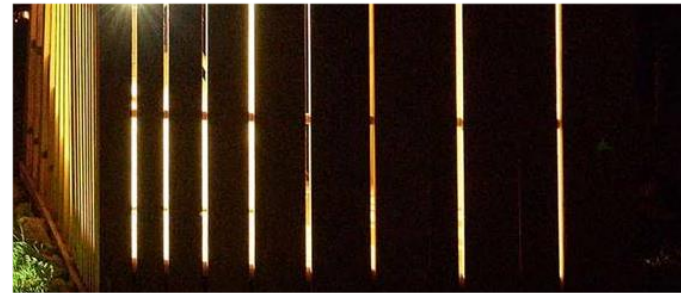
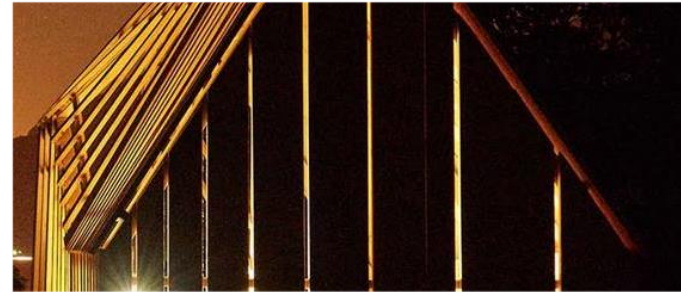
=

Dette en capital consolidée au 01/01/2024
3 299 102 €

Dette en capital au 01/01/2025 = 2 946 102 €

Besoin annuel de financement = - 353 000 €





Etat et évolution des effectifs 2023

Rapp : M. le Président

Nombres d'agents :

- Début année / Fin d'année :
 - 43 agents au 1^{er} janvier 2023
 - 39 agents au 31 décembre 2023

Avancements de grade :

- 9 agents concernés au titre de l'année 2023

Mouvements 2023 / Recrutements et postes pourvus

- **DGS** : Décharge de fonction de la direction générale des services le 5 mars 2023 – mutation au 1^{er} octobre 2023 poste vacant en fin d'année. Intérim assuré par le responsable du service Environnement accompagné par l'ensemble des équipes
- **Postes vacants en fin d'année 2022, mais pérennes en fin d'année 2023 :**
 - Chargé de communication
 - Responsable des RH
 - Agent comptable
 - Agent technique polyvalent en charge des travaux
 - Agent de médiation environnement

Tableau des effectifs reconstitué au 24 avril 2023 à l'arrivée de la nouvelle RH basée sur les effectifs en place à la même date.

La délibération N°73/23 du 15/06/2023 modifie les effectifs avec les avancements de grade 2023 pour les agents

Les projets RH 2023 faisant évoluer la masse salariale

- La prime du pouvoir achat
- La prime SEGUR
- L'indemnités horaires pour travaux supplémentaires
- La mise en réglementation du complément indemnitaire annuel (CIA)
- Mise à jour de la délibération sur le compte épargne temps
- Mise à jour de la délibération concernant la prise en charge des frais de déplacement
- Les avancements de grade

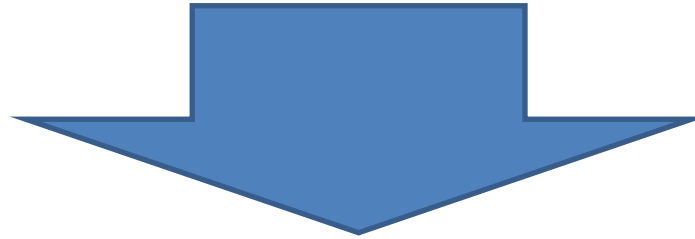


Le contexte de la CCSLA – effe

Rapp : M. le Président

Evolution 2024 :

- Recrutement un agent au 5 février 2024 sur le poste fusionné à l'espace emploi formation/Campus connecté
- Commande publique : recrutement en cours
- Aménagement de l'espace , politique du logement et urbanisme : départ en retraite au 1^{er} septembre 2024– **recrutement à anticiper**



Points de vigilance :

- DIFFICULTES DE RECRUTEMENT : peu de candidatures, vie chère, difficulté à se loger, attractivité du statut et cadre d'emploi, collectivité peu attractive en comparaison des structures voisines (Arlysere et Grand Annecy notamment ...)



Le contexte de la CCSLA

Rapp : M. le Président

Filiere	Cadre d'emploi	Grade	Delibération N° 100/22 17 novembre 2022				situation au 24 avril 2023 - reconstitué				Delib 73/23 du 15 Juin 2023 (Avancement au 1er aout 2023)			delib N°74/23 au 15 juin 2023 situation après création directeur financier			MAJ au 01/10/2023		
			postes ouverts	pourvu	vacant	dont tps partiel	postes ouverts	pourvu	vacant	dont tps partiel	evolution	postes ouverts	dont vacants	evolution	postes ouverts	dont vacants	Arrivées / Départs	Total pourvus	Total vacants
filière administrative	Attachés territoriaux	Attaché hors classe	0				0					0	0		0	0	0	0	0
		Directeur territorial	1	1	0	0	1	1	0	0		1	0	1	2	1	1	0	1
		Attaché principal	0		0		0		0			0	0		0	0	0	0	0
	Rédacteurs territoriaux	Attaché	5	3	2	0	5	4	1	0		5	1		5	1	1	5	0
		Rédacteur principal 1ere classe	0		0		0		0			0	0		0	0	0	0	0
		Rédacteur principal 2eme classe	0		0		0		0		1	1	0		1	0	0	1	0
		Rédacteur	2	2	0	0	2	2	0	0	-1	1	0		1	0	0	1	0
	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 1ère classe	4	4	0	1	4	3	1	1	1	5	0		5	0	0	5	0
		Adjoint administratif principal de 2ème classe	3	3	0	1	3	3	0	1	-1	2	0		2	0	-1	1	1
		Adjoint administratif	5	3	2		5	3	2		-1	4	2		4	2	0	2	2





Etat des effectifs – suite

Rapp : M. le Président

Filiere	Cadre d'emploi	Grade	Delibération N° 100/22 17 novembre 2022				situation au 24 avril 2023 - reconstitué				Delib 73/23 du 15 Juin 2023 (Avancement au 1er aout 2023)			delib N°74/23 au 15 juin 2023 situation après création directeur financier			MAJ au 01/10/2023		
			postes ouverts	pourvu	vacant	dont tps partiel	postes ouverts	pourvu	vacant	dont tps partiel	evolution	postes ouverts	dont vacants	evolution	postes ouverts	dont vacants	Arrivées / Départs	Total pourvus	Total vacants
Filière technique	Ingénieurs territoriaux	Ingénieur hors classe	0		0		0		0			0	0		0	0	0	0	0
		Ingénieur principal	0		0		0		0			0	0		0	0	0	0	0
		Ingénieur	1	1	0		1	1	0			1	0		1	0	0	1	0
	Techniciens territoriaux	Technicien principal de 1ère classe	0		0		0		0		1	1	0		1	0	0	1	0
		Technicien principal de 2ème classe	1	1	0		1	1	0			1	0		1	0	0	1	0
		Technicien	3	3	0		3	1	2		-1	2	2		2	2	0	0	2
	Agents de maitrise territoriaux	Agent de maitrise principal	1	1	0		1	1	0			1	0		1	0	0	1	0
		Agent de maitrise	0	0	0		0	0	0			0	0		0	0	0	0	0
	Adjointes techniques territoriaux	Adjoint technique principal de 1ère classe	3	3	0		3	3	0		1	4	0		4	0	0	4	0
		Adjoint technique principal de 2ème classe	3	3	0		3	2	1			3	1		3	1	1	3	0
		Adjoint technique	6	6	0		6	6	0	1		6	0		6	0	0	6	0





Le contexte de la CCSLA

Rapp : M. le Président

Etat des effectifs – suite

Filière	Cadre d'emploi	Grade	Delibération N° 100/22 17 novembre 2022				situation au 24 avril 2023 - reconstitué				Delib 73/23 du 15 Juin 2023 (Avancement au 1er aout 2023)			delib N°74/23 au 15 juin 2023 situation après création directeur financier			MAJ au 01/10/2023		
			postes ouverts	pourvu	vacant	dont tps partiel	postes ouverts	pourvu	vacant	dont tps partiel	evolution	postes ouverts	dont vacants	evolution	postes ouverts	dont vacants	Arrivées / Départs	Total pourvus	Total vacants
Filière sociale		Conseiller hors classe socio éducatif	0		0		0		0			0	0		0	0	0	0	0
	Conseillers territoriaux socio-éducatif	Conseiller supérieur classe socio éducatif	1	1	0		1	1	0			1	0		1	0	0	1	0
		Conseiller classe socio éducatif	0		0		0		0			0	0		0	0	0	0	0
	Assistants territoriaux socio éducatif	Assistant socio éducatif de classe exceptionnelle	0		0		0		0			0	0		0	0	0	0	0
		Assistant socio éducatif	1	1	0	1	1	1	0	1		1	0		1	0	0	1	0
	Educateurs territoriaux de jeunes enfants	Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle	0		0		0		0		1	1	0		1	0	0	1	0
		Educateur de jeunes enfants	1	1	0	1	1	1	0	1	-1	0	0		0	0	0	0	0



Le contexte de la CCSLA

Envoyé en préfecture le 08/03/2024
Reçu en préfecture le 08/03/2024
Publié le 08/03/2024
ID : 074-247400773-20240229-DEL_20240229_8-DE

Rapp : M. le Président

Etat des effectifs – suite

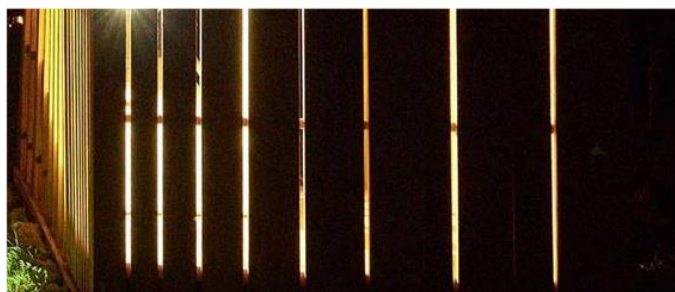
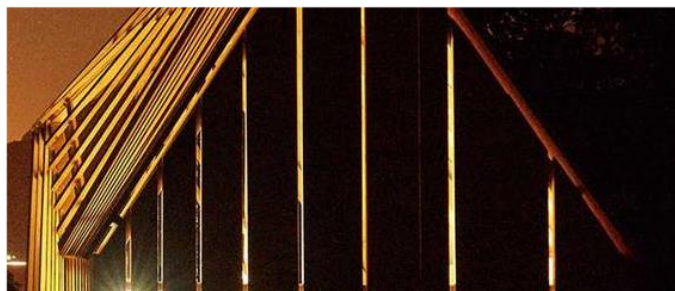
Filiere	Cadre d'emploi	Grade	Delibération N° 100/22 17 novembre 2022				situation au 24 avril 2023 - reconstitué				Delib 73/23 du 15 Juin 2023 (Avancement au 1er aout 2023)			delib N°74/23 au 15 juin 2023 situation après création directeur financier			MAJ au 01/10/2023		
			postes ouverts	pourvu	vacant	dont tps partiel	postes ouverts	pourvu	vacant	dont tps partiel	evolution	postes ouverts	dont vacants	evolution	postes ouverts	dont vacants	Arrivées / Départs	Total pourvus	Total vacants
Filière sportive	Conseillers territoriaux des activités physiques et sportives	Conseiller principal des APS	0		0		0		0			0	0		0	0	0	0	0
		Conseiller des APS	0		0		0		0			0	0		0	0	0	0	0
	Éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives	Educateur principal des APS de 1ère classe	1	1	0		1	1	0			1	0		1	0	0	1	0
		Educateur principal des APS de 2ème classe	0		0		0		0			0	0		0	0	0	0	0
		Educateur des APS	0		0		0		0			0	0		0	0	0	0	0
		Opérateur territorial des activités sportives principal	0		0		0		0			0	0		0	0	0	0	0
		Opérateurs territoriaux des activités physiques et sportives	0		0		0		0			0	0		0	0	0	0	0
	Opérateurs territoriaux des activités physiques et sportives	Opérateur territorial des activités sportives qualifié	0		0		0		0			0	0		0	0	0	0	0
		Opérateur territorial des activités sportives	0		0		0		0			0	0		0	0	0	0	0
Emplois fonctionnels	Directeur général des services	Directeur général des services	1	1	0		1	1	0			1	1		1	1	0	0	1
	Directeur général des services techniques	Directeur général des services techniques			0				0			0	0		0	0	0	0	0
TOTAL EMPLOIS PERMANENTS			43	39	4	4	43	36	7	5	0	43	7	1	44	8	2	36	7



Etat des effectifs – suite

Rapp : M. le Président

Filiere	Cadre d'emploi	Grade	Delibération N° 100/22 17 novembre 2022				situation au 24 avril 2023 - reconstitué				Delib 73/23 du 15 Juin 2023 (Avancement au 1er aout 2023)			delib N°74/23 au 15 juin 2023 situation après création directeur financier			MAJ au 01/10/2023		
			postes ouverts	pourvu	vacant	dont tps partiel	postes ouverts	pourvu	vacant	dont tps partiel	evolution	postes ouverts	dont vacants	evolution	postes ouverts	dont vacants	Arrivées / Départs	Total pourvus	Total vacants
Emplois non permanent	Attachés territoriaux	Attachés territoriaux	2	2	0		2	2	0			2	0		2	0	0	2	0
	Adjoint administratifs territoriaux	Adjoint administratifs territoriaux	1	1	0		1	1	0			1	0		1	0	0	1	0
	Technicien	Technicien	1	1	0		1	1	0			1	0		1	0	-1	0	0
	Adjoint technique	Adjoint technique			0		1	1	0			1	0		1	0	0	1	0
TOTAL EMPLOIS NON PERMANENTS			4	4	0	0	5	5	0	0	0	5	0	0		0	-1	4	0
Total			47	43	4	4	48	41	7	5	0	48	7	1	44	8	2	40	7



DEBATS

